COMPTE RENDU CTL du 15 septembre 2022

A l'ordre du jour de ce CTL, la fermeture des trésoreries de Tallard et Veynes, la création du Service Départemental des Impôts Fonciers et le retour sur le « remue-méninges ».

En propos liminaire, **FO DGFIP05** a rappelé son opposition totale au NRP, à ses conséquences insensées, autant pour la population que pour les agents. Concernant le « remue-méninge » ou comment faire choisir par les agents, l'arme de leur propre fin, les représentants **FO DGFIP05** ne sont pas dupes. La méthode est maintenant bien rodée : impossibilité de remplir les missions puis constat de souffrance au travail et enfin destruction et/ou externalisation des missions pour « sauver » les agents.

1-NRP : transfert des trésoreries de Veynes et Tallard au SGC de Gap

Les représentants **FO DGFIP05** ont rappelé les erreurs des précédentes fusions liées au manque de temps pour l'acculturation entre les équipes fusionnées et l'arrivée en décalée des collègues dans les SGC. Une réunion dans les futurs locaux (2e étage, bureaux jouxtants ceux du SPFE) est prévue le 29/9/2022 au matin. D'autre part le DDFIP nous a informé de son souhait d'implanter un deuxième CDL et un deuxième adjoint au SGC de Gap. Ces sujets feront l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain CTL emplois 2023.

Vote **CONTRE** unanime des OS

2- Création du SDIF

Quasi unanimement les agents sont favorables à cette création. Elle rectifie une erreur du passé (fusion CDI et CDIF).
La structure est créée au 1/1/2023 mais fonctionne déjà par anticipation. Les représentants **FO DGFIP05** ont relayé les difficultés rencontrées par le système « hybride » mis en place jusqu'à la fin de l'année : 3 codiques e-contact, une majorité de contentieux pour lesquels il faut attendre la publication au SPFE et de fait des appels pléthoriques. Pour le SIP de Briançon, les réponses et la gestion des contentieux sont re-routées sur le SDIF mais les identifications de contact sont toujours chez eux.
Le calibrage emploi du futur SDIF est de 17 sièges. 1 poste serait destiné à la future cellule d'accueil dont le cycle des GT devrait débuter courant octobre.
Enfin la direction garantit aux 2 collègues de Briançon, concernées par le SDIF, leur maintien sur leur résidence administrative. L'ensemble des sièges est implanté à Gap et les briançonnaises auront un détachement pour leur permettre de rester sur leur lieu de vie actuel.

Vote **POUR** de **FO,** Abstention de la CGT et CFDT et CONTRE de Solidaire.

3- Le remue-méninge

Dans le cadre du futur COM (Contrat d'Objectif et de Moyen) de la DDFIP, le DG a demandé la participation de l'ensemble des agents. La consigne était « afin d'associer le maximum d'agents et de libérer le plus possible la parole », organiser des opérations de « remue-méninges » pour élaborer la future feuille de route stratégique de la DGFIP. Les restitutions pour le 05 montre l'attachement des agents haut-alpins à leurs missions, leur structures, leurs emplois.

4 – Questions diverses :

Sobriété énergétique : après un été à 30° dans les services, un hiver à 19°. Le DDFIP nous a informé qu'il ferait appliquer la règle…incroyable !

Les travaux à la cité : La facture a explosé. Prévue initialement à 500 000 € pour l'ensemble des rénovations, elle est passée à plus d'un million, uniquement pour le 3° étage. Un nouvel appel d'offre a été lancé...les travaux doivent débuter 1er trimestre 2023.

Les représentants **FO DGFIP05** en CTL

FO DGFiP SECTION DES Hautes-Alpes